

AVANT-PROGRAMME NUMÉRIQUE

SPÉCIFICATIONS ET INFORMATIONS SUR LA
LIVRAISON DES ÉLÉMENTS CRÉATIFS



NOUVEAU!

Des frais supplémentaires par titre de création s'appliqueront à chaque demande de transfert de contenu créatif vers une adresse secondaire après le téléversement à notre fournisseur.

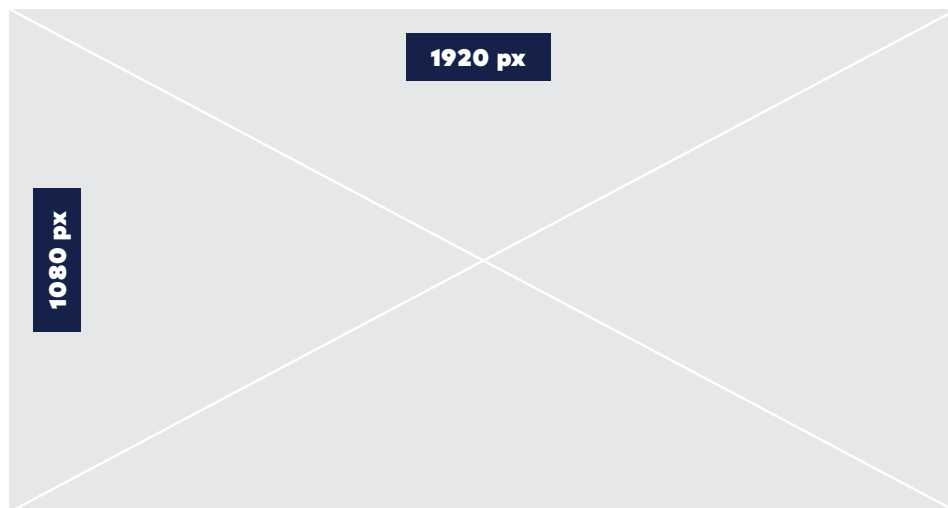
Veuillez contacter votre représentant commercial Cineplex Média au préalable pour discuter des frais de transfert de fichiers.

Toutes les demandes de transfert de fichiers et les frais associés doivent être consignés dans votre contrat.

Le présent document contient les spécifications de production et de livraison pour l'Avant-programme numérique des cinémas de Cineplex Média. **Remarque : les éléments visuels des clients seront envoyés et soumis au traitement par Extreme Reach, notre fournisseur à Toronto.**

AVANT-PROGRAMME NUMÉRIQUE

SPÉCIFICATIONS POUR LES IMAGES STATIQUES ET LES VIDÉOS



SPÉCIFICATIONS POUR LES IMAGES STATIQUES

Mêmes spécifications que celles pour les vidéos (énoncées ci-dessous). Veuillez toutefois envoyer des **fichiers UNIQUEMENT en format JPG** et sans transition. Une taille de police minimale de 16 points est recommandée pour la plupart des caractères. Toutes les illustrations doivent être créées à l'aide du mode colorimétrique RVB (et non le mode CMJN). Veuillez convertir en RVB toutes vos images en niveaux de gris, vos dessins au trait et vos doubles tons.

SPÉCIFICATIONS POUR LES IMAGES ANIMÉES ET LES VIDÉOS

Résolution du contenu	Géométrie des pixels	Rapport de cadre	Mode couleur
1920 px x 1080 px	Carré (1:1)	16:9	RVB de 8 bits (24 bits)
Cadence	Zone de sécurité de texte	Audio	Codage
23,976 ou 29,97 (progressive)	1724 px x 972 px	AAC 48 kHz 16 bits Stéréo seulement Niveau moyen : -10 db	Quicktime Apple ProRes/HQ ou .H264 > 8 Mbps

Si vous n'êtes pas sûr que votre contenu est correctement encodé, ouvrez-le dans Quicktime. Au menu « Movie Info » (Information sur le film), le format de votre film doit indiquer : (Video Info [Information vidéo]) Apple ProRes / Apple ProRes HQ ou H.264, Quicktime 1920x1080 (Audio Info [Information sur l'audio]), Entier de 16 bits (Little / big endian, Stéréo, 48,000 kHz, (Colour Info [Information sur la couleur]) « Millions ».

AVANT DE TÉLÉCHARGER VOTRE FICHIER, REVISEZ SOIGNEUSEMENT LES ÉLÉMENTS VISUELS ET ASSUREZ-VOUS QUE LES LOGOS, LE TEXTE ET TOUT GRAPHIQUE IMPORTANT S'INTÈGRENT DANS LA ZONE DE TEXTE PRÉVUE À CET EFFET.

RAPPORT DE CADRE

Tout le contenu de l'Avant-programme numérique doit être projeté dans un rapport de cadre de 16:9 (1,78: 1). Afin de s'assurer que l'ensemble du contenu est visible à l'écran, veuillez prendre note que votre texte et vos éléments visuels pertinents doivent se trouver à l'intérieur de la « zone de texte sécurisée ». Tout contenu qui dépasse les limites de cette zone risquera de ne pas apparaître à l'écran. Les fichiers qui sont soumis dans des formats d'image autres que 16:9 (comme, par exemple, 1,33:1) pour l'Avant-programme seront mis en mode affichage à colonnes pour la projection à l'écran. Pour éviter un tel recours, veuillez vous assurer au préalable que vos images sont conformes à nos spécifications avant de nous les envoyer avant les dates d'échéance.

DURÉE DE LA PISTE

La durée de la piste audio doit être la même que celle des spots visuels à l'écran. Nous ne pouvons pas, par exemple, avoir un message audio de 20 secondes avec deux diapositives fixes de 10 secondes. La piste audio doit être livrée en même temps que le composant visuel de votre spot à Extreme Reach. Veuillez vous assurer d'avoir obtenu les droits d'auteur de la musique et de l'audio utilisés dans votre spot. Les fichiers audio doivent être décompressés au format .WAV ou .AIFF à 48 kHz, 16 bits stéréo. Les autres fichiers audio en format compressé (tels que MP3 et M4A) NE sont PAS compatibles. Tous les fichiers audio numériques doivent être en stéréo et leur niveau sonore ne doit pas excéder une moyenne de -12 dB numériques avec un seuil maximal de -8 dB numériques lors des pics.

LIVRAISON DE VOTRE MATÉRIEL

Le non-respect du délai de livraison occasionnera des frais supplémentaires et pourra entraîner un retard de la campagne pour lequel Cineplex Divertissement **ne sera pas** tenu responsable. Chaque contrat donne droit à un spot créatif par mois et par langue. Tout spot créatif supplémentaire peut occasionner des frais excédentaires.

LIVRAISON ÉLECTRONIQUE

Adresse URL : <http://ftp.extremereach.ca>

Nom d'utilisateur : cineplexincoming

Mot de passe : cininc1152

IMPORTANT : Une fois votre fichier entièrement téléchargé, veuillez envoyer un courriel de confirmation à cineplex@extremereach.com et en copie carbone à PreShowProduction@cineplex.com. Votre courriel doit faire mention des détails de vos contenus, y compris le nom des fichiers. Pour toute question ou préoccupation au sujet de l'accès au serveur de téléchargement, veuillez nous en faire part aux adresses courriel ci-dessus.

NOUVEAU!

Des frais supplémentaires par titre de création s'appliqueront à chaque demande de transfert de contenu créatif vers une adresse secondaire après le téléversement à notre fournisseur.

Veuillez contacter votre représentant commercial Cineplex Média au préalable pour discuter des frais de transfert de fichiers.

Toutes les demandes de transfert de fichiers et les frais associés doivent être consignés dans votre contrat.

Si vous avez des questions concernant les délais de livraison, veuillez contacter immédiatement votre représentant des ventes chez Cineplex Média. Tout matériel créatif est sujet à une approbation de Cineplex Divertissement avant sa production, conformément aux modalités de votre contrat de client.

Tout matériel publicitaire doit se conformer à la politique de publicité de Cineplex Média qui se trouve à l'adresse : www.cineplexmedia.com.

Tout matériel créatif soumis doit respecter les conventions de désignation des fichiers de Cineplex Média. Veuillez consulter l'exemple suivant et l'utiliser comme modèle pour nommer vos fichiers :

CLIENT-NOMDUSPOT-30-FR-DEC.MOV



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ :

Bien que Extreme Reach fera de son mieux pour supprimer le matériel dès qu'il aura été téléchargé, vos fichiers (noms seulement) peuvent, pendant une courte période, être visibles aux autres personnes visitant cette adresse FTP. Les fichiers ne peuvent être consultés ou téléchargés par autrui, à l'exception du personnel de Extreme Reach. Si la confidentialité de votre matériel est une priorité, veuillez faire parvenir votre matériel en copie papier à Extreme Reach ou à Cineplex Média avant la date limite établie par votre représentant des ventes.

IMPORTANT :

Cineplex Média n'est pas responsable des paiements de redevances, des droits d'auteur, des frais de la SOCAN, etc. applicables aux fichiers de musique et audio envoyés en pièces jointes accompagnant le(s) spot(s) des clients. Par conséquent, si vous ou votre client décidez d'envoyer des fichiers avec votre spot, il revient à votre client de s'assurer de leur conformité avec les droits d'auteur, etc. avant qu'ils soient transmis à Cineplex Média ou à l'un de ses fournisseurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :

PRESHOWPRODUCTION@CINEPLEX.COM

Conformez-vous aux spécifications les plus récentes. Ce document a été modifié pour la dernière fois le **20 mars 2019**.